



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE 04 FÉVRIER 2019 À 19H00 AU 94, RUE PRINCIPALE À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 2018-11-04 suivante:

Nature et effets : réduire la marge avant minimale de 8 mètres à 6,87 mètres, réduire la marge latérale droite minimale de 3 mètres à 2,20 mètres, réduire la marge latérale gauche minimale de 3 mètres à 1,22 mètres et réduire la somme minimale des marges de recul latérales de 6 mètres à 3,42 mètres.

Identification du site concerné : lot 4 099 797 du cadastre du Québec situé au 155 chemin Dion.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 11 janvier 2019.

Sylvie Champagne
Directrice générale secrétaire trésorière